



## BULLETIN DE SOUTIEN

# IFI

**PARTICULIERS**

IFI40C

### BULLETIN DE SOUTIEN À RENVOYER À

Les Restaurants du Cœur / Service Philanthropie  
42, rue de Clichy / 75009 Paris

### CONTACTEZ LE SERVICE PHILANTHROPIE

Tél. : 01 81 70 60 02 / philanthropie@restosducoeur.org  
Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

## OUI, JE DONNE!

J'approuve l'action des Restaurants du Cœur pour aider les plus démunis et vous adresse dans le cadre de l'IFI, un chèque libellé à l'ordre des Restaurants du Cœur d'un montant de :

1 000 €

2 000 €

5 000 €

Autre montant..... €

## COORDONNÉES

N° DE DONATEUR (Si j'ai déjà effectué un don)

M.  MME.

NOM

PRÉNOM

L'adresse est indispensable pour recevoir le reçu fiscal. Il n'est plus nécessaire de le joindre à votre déclaration d'impôts, vous devrez le présenter en cas de contrôle fiscal.

ADRESSE

ADRESSE

LIEU-DIT, HAMEAU

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TÉLÉPHONE

EMAIL

**Votre don sera affecté à l'une de nos structures d'insertion.**

J'accepte de recevoir mon reçu fiscal par mail.

Je souhaite recevoir la newsletter des Restos du Cœur par mail.

### LOI TEPA

Le dispositif fiscal issu de la loi TEPA vous permet de déduire de votre déclaration IFI 75% du montant de votre don aux Restos du Cœur, dans la limite de 50 000 euros.